

# SYNDICAT DES MEDECINS PRIVES DU SENEGAL



Syndicat des Médecins Privés du Sénégal

## BUREAU

### **Président**

Dr Abdou Kane DIOP

### **Vice-Président**

Dr Serigne Falilou  
SAMB

### **Secrétaire Général**

Dr El Hadji Malick  
NIANG

### **Trésorier Général**

Dr Abdoulaye  
NDOYE

### **Trésorier Adjoint**

Dr Cheikh Ahmadou  
Bamba DIAKHATE

### **Secrétaire à l'organisation**

Dr Ibrahim Aïdibé

### **Commission Juridique et Financière**

Dr Carole  
MANGARA

### **Commission communication**

Dr Mame Rose SALL

### **Commission sociale**

Dr Ilham FARID

### **Commission Scientifique**

Dr Papa Saliou  
MBAYE

### **Secrétaire exécutif**

Mamadou BALDE

## **Communiqué n°1 – Signature de la convention SYMEPS–FONGIP : Un tournant décisif pour le secteur privé médical**

Le Syndicat des Médecins Privés du Sénégal (SYMEPS) a le plaisir d'annoncer la signature d'une convention de partenariat stratégique avec le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP). Cette initiative marque une avancée majeure dans le soutien au développement du secteur privé médical au Sénégal.

### ◆ Objectifs de la convention :

- Accompagner l'amélioration continue de l'offre de soins
- Favoriser l'émergence d'infrastructures médicales modernes
- Promouvoir l'accessibilité des soins sur l'ensemble du territoire
- Lutter contre le chômage des jeunes professionnels de santé

### ◆ Dispositif financier :

- Une garantie globale de 5 milliards FCFA
- Jusqu'à 500 millions FCFA de garantie par projet
- 20 projets ciblés dans une première phase, avec au moins un projet par région

### ◆ Partenaires techniques et financiers :

- FONGIP, ADEPME, AMREF
- Banques commerciales (conventions en cours de finalisation)

Les porteurs de projets peuvent dès à présent soumettre leurs dossiers. Le SYMEPS s'engage à les accompagner de bout en bout, de la structuration à la mise en œuvre.

Unis pour bâtir un écosystème médical privé performant, inclusif et durable.



La présidente de la Commission Communication